



POLICE : RCP56042

**SARL TRANSMER ASSURANCES
62 AVENUE CAMUS
44000 NANTES**

M. Sylvain RIVET, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une police d'assurance le garantissant, lui-même ainsi que ses salariés, dans la limite de ses Dispositions Générales, Conventions Spéciales et Dispositions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant leur incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait des activités mentionnées ci-dessous :

ACTIVITE	MONTANT DE LA GARANTIE		PERIODE DE GARANTIE
	Par sinistre	Par année d'assurance	
INTERMEDIATION EN ASSURANCE, telle que régie par les articles L.511-1 et suivants du Code des Assurances.	6.000.000 €	8.000.000 €	Du 01/03/2024 Au 28/02/2025

Fait à Paris, le 03/12/2023

Sylvain RIVET
Le Directeur Général



La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur